

RCS : BAYONNE Code greffe : 6401

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de BAYONNE atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2013 B 00018 Numéro SIREN : 790 328 215 Nom ou dénomination : SOGECA AUDIT
--

Ce dépôt a été enregistré le 31/01/2020 sous le numéro de dépôt 786

Greffe du tribunal de commerce de BAYONNE



Documents comptables déposés en annexe du RCS

Dépôt :

Date de dépôt : 31/01/2020

Numéro de dépôt : 2020/786

Déposant :

Nom/dénomination : SOGECA AUDIT

Forme juridique : Société à responsabilité limitée

N° SIREN : 790 328 215

N° gestion : 2013 B 00018



Handwritten signature or mark.

SOGECA AUDIT

Société de commissaires aux comptes inscrite à la CRCC de Pau

Société à responsabilité limitée au capital de 10.000 euros

Siège social : BAYONNE – 62, avenue du 8 Mai 1945

790 328 215 RCS BAYONNE

BILAN
COMPTE DE RESULTAT
ANNEXE
AU 30 JUIN 2019

Copie certifiée conforme
La gérance



Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise		SARL SOGECA AUDIT		Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois*		12	
Adresse de l'entreprise		62 Avenue du 8 mai 1945 64100 BAYONNE		Durée de l'exercice précédent*		12	
Numéro SIRET*		7 9 0 3 2 8 2 1 5 0 0 0 1 3		Néant ☐		*	
				Exercice N clos le,		30/06/2019	
				Brut		Amortissements, provisions	
				1		2	
						Net	
						3	
Capital souscrit non appelé		(I) AA					
ACTIF IMMOBILISÉ*	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB		AC		
		Frais de développement *	CX		CQ		
		Concessions, brevets et droits similaires	AF		AG		
		Fonds commercial (1)	AH		AI		
		Autres immobilisations incorporelles	AJ	3 858	AK		3 858
		Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL		AM		
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains	AN		AO		
		Constructions	AP		AQ		
		Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR		AS		
		Autres immobilisations corporelles	AT		AU		
		Immobilisations en cours	AV		AW		
		Avances et acomptes	AX		AY		
	IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS		CT		
		Autres participations	CU	170 940	CV		170 940
		Créances rattachées à des participations	BB		BC		
		Autres titres immobilisés	BD		BE		
		Prêts	BF		BG		
		Autres immobilisations financières*	BH		BI		
	TOTAL (II)		BJ	174 798	BK		174 798
ACTIF CIRCULANT	STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL		BM		
		En cours de production de biens	BN		BO		
		En cours de production de services	BP		BQ		
		Produits intermédiaires et finis	BR		BS		
		Marchandises	BT		BU		
	CRÉANCES	Avances et acomptes versés sur commandes	BV		BW		
		Clients et comptes rattachés (3)*	BX	201 531	BY		201 531
		Autres créances (3)	BZ	34 041	CA		34 041
	DIVERS	Capital souscrit et appelé, non versé	CB		CC		
		Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :	CD		CE		
		Disponibilités	CF	74 517	CG		74 517
Comptes de régularisation	Charges constatées d'avance (3)*	CH	4 197	CI		4 197	
	TOTAL (III)	CJ	314 287	CK		314 287	
	Frais d'émission d'emprunt à évaluer (IV)	CW					
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM					
	Ecart de conversion actif* (VI)	CN					
	TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)	CO	489 085	IA		489 085	
Renvois : (1) Dont droit au bail :		(2) part à moins d'un an des immobilisations financières nettes		CP	(3) Part à plus d'un an		
CR							
Clause de réserve de propriété : *		Immobilisations :		Stocks :		Créances :	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032



Handwritten signature/initials.

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise <u>SARL SOGECA AUDIT</u>		Néant ☐ *
		Exercice N
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : 10 000)	DA 10 000
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK)	DC
	Réserve légale (3)	DD 1 000
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours BI)	DF
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* EJ)	DG 168 522
	Report à nouveau	DH
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI (4 211)
	Subventions d'investissement	DJ
	Provisions réglementées *	DK
	TOTAL (I)	
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM
	Avances conditionnées	DN
TOTAL (II)		DO
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP
	Provisions pour charges	DQ
TOTAL (III)		DR
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS
	Autres emprunts obligataires	DT
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU 41
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)	DV 139 056
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX 95 016
	Dettes fiscales et sociales	DY 72 399
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ
Autres dettes	EA 7 260	
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)	EB
TOTAL (IV)		EC 313 774
Ecart de conversion passif* (V)		ED
TOTAL GÉNÉRAL (I à V)		EE 489 085
RENVIS	(1) Écart de réévaluation incorporé au capital	IB
	(2) Dont { Réserve spéciale de réévaluation (1959) Ecart de réévaluation libre Réserve de réévaluation (1976)	IC
		ID
		IE
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF
	(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG 313 774
(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH 41	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032



Handwritten signature/initials.

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : SARL SOGECA AUDIT

Néant ☐ *

		Exercice N			
		France		Exportations et livraisons intracommunautaires	Total
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*	FA		FB	FC
	Production vendue { biens * services *	FD		FE	FF
		FG	314 490	FH	FI 314 490
	Chiffres d'affaires nets *	FJ	314 490	FK	FL 314 490
	Production stockée*				FM
	Production immobilisée*				FN
	Subventions d'exploitation				FO
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges* (9)				FP 2 325
	Autres produits (1) (11)				FQ
	Total des produits d'exploitation (2) (I)				FR 316 815
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*				FS
	Variation de stock (marchandises)*				FT
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*				FU
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*				FV
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis)*				FW 93 915
	Impôts, taxes et versements assimilés*				FX 9 220
	Salaires et traitements*				FY 138 910
	Charges sociales (10)				FZ 49 909
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations { - dotations aux amortissements* - dotations aux provisions*			GA
					GB
		Sur actif circulant : dotations aux provisions*			GC
	Pour risques et charges : dotations aux provisions				GD
	Autres charges (12)				GE 1 442
	Total des charges d'exploitation (4) (II)				GF 293 397
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)					GG 23 417
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée* (III)				GH
	Perte supportée ou bénéfice transféré* (IV)				GI
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)				GJ
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)				GK
	Autres intérêts et produits assimilés (5)				GL
	Reprises sur provisions et transferts de charges				GM
	Différences positives de change				GN
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				GO
Total des produits financiers (V)					GP
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions*				GQ
	Intérêts et charges assimilées (6)				GR 174
	Différences négatives de change				GS
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				GT
Total des charges financières (VI)					GU 174
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)					GV (174)
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)					GW 23 243

(RENOIS : voir tableau n° 2053) * Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.



Handwritten signature/initials.

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)Désignation de l'entreprise SARL SOGECA AUDITNéant ☐ *

		Exercice N		
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	HA		
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *	HB	1 398	
	Reprises sur provisions et transferts de charges	HC		
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)	HD	1 398	
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)	HE	1 670	
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *	HF	20 900	
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions (6 ter)	HG		
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)	HH	22 570	
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)		HI	(21 171)	
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)		HJ		
Impôts sur les bénéfices * (X)		HK	6 283	
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)		HL	318 214	
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)		HM	322 425	
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)		HN	(4 211)	
REVENUS	(1) Dont produits nets partiels sur opérations à long terme	HO		
	(2) Dont {	HY		
		IG		
	(3) Dont {	HP		
		HQ		
	(4) Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IH		
	(5) Dont produits concernant les entreprises liées	IJ		
	(6) Dont intérêts concernant les entreprises liées	IK		
	(6bis) Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art.238 bis du C.G.I.)	HX		
	(6ter) Dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)	RC		
		RD		
	(9) Dont transferts de charges	A1	2 325	
	(10) Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)	A2	24 772	
	(11) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)	A3		
	(12) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)	A4		
	(13) Dont primes et cotisations complémentaires personnelles : facultatives	A6	6 654	
		obligatoires	A9	18 118
	(7) Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe) :		Exercice N	
	Pénalités, amendes fiscales et pénales		Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels
		1 670		
Autres charges		20 900		
Autres produits			1 398	
(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :		Exercice N		
		Charges antérieures	Produits antérieurs	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.



Signature

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise SARL SOGECA AUDIT										Néant ☐ *			
CADRE A		IMMOBILISATIONS				Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice 1		Augmentations					
								Consécutives à une réévaluation pratiquée au cours de l'exercice ou résultant d'une mise en équivalence 2		Acquisitions, créations, apports et virements de poste à poste 3			
INCORP.	Frais d'établissement et de développement				TOTAL I		CZ		D8		D9		
	Autres postes d'immobilisations incorporelles				TOTAL II		KD	3 858	KE		KF		
CORPORELLES	Terrains						KG		KH		KI		
	Constructions	Sur sol propre	Dont Composants	L9			KJ		KK		KL		
		Sur sol d'autrui	Dont Composants	M1			KM		KN		KO		
		Installations générales, agencements et aménagements des constructions *	Dont Composants	M2			KP		KQ		KR		
	Autres immobilisations corporelles	Installations techniques, matériel et outillage industriels	Dont Composants	M3			KS		KT		KU		
		Installations générales, agencements, aménagements divers *					KV		KW		KX		
		Matériel de transport *					KY		KZ		LA		
		Matériel de bureau et mobilier informatique				LB		LC		LD			
		Emballages récupérables et divers *				LE		LF		LG			
	Immobilisations corporelles en cours						LH		LI		LJ		
	Avances et acomptes						LK		LL		LM		
	TOTAL III						LN		LO		LP		
	FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence						8G		8M		8T	
		Autres participations						8U	170 940	8V		8W	
Autres titres immobilisés						IP		IR		IS			
Prêts et autres immobilisations financières						IT		IU		IV			
TOTAL IV						LQ	170 940	LR		LS			
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)								0G	174 798	0H		0J	
CADRE B		IMMOBILISATIONS		Diminutions				Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice 3		Réévaluation légale * ou évaluation par mise en équivalence 4			
				par virement de poste à poste 1		par cessions à des tiers ou mises hors service ou résultant d'une mise en équivalence 2				Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice			
INCORP.	Frais d'établissement et de développement		TOTAL I		IN		CO		D0		D7		
	Autres postes d'immobilisations incorporelles		TOTAL II		IO		LV		LW	3 858	IX		
CORPORELLES	Terrains				IP		LX		LY		LZ		
	Constructions	Sur sol propre		IQ		MA		MB		MC			
		Sur sol d'autrui		IR		MD		ME		MF			
		Inst. gales, agencés et am. des constructions		IS		MG		MH		MI			
	Autres immobilisations corporelles	Installations techniques, matériel et outillage industriels		IT		MJ		MK		ML			
		Inst. gales, agencés, aménagements divers		IU		MM		MN		MO			
		Matériel de transport		IV		MP		MQ		MR			
		Matériel de bureau et informatique, mobilier		IW		MS		MT		MU			
		Emballages récupérables et divers *		IX		MV		MW		MX			
	Immobilisations corporelles en cours				MY		MZ		NA		NB		
	Avances et acomptes				NC		ND		NE		NF		
	TOTAL III				IV		NG		NH		NI		
	FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence				IZ		0U		M7		0W	
		Autres participations				IO		0X		0Y	170 940	0Z	
Autres titres immobilisés				II		2B		2C		2D			
Prêts et autres immobilisations financières				I2		2E		2F		2G			
TOTAL IV				I3		NJ		NK	170 940	2H			
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)								0K	174 798	0L		0M	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

(Ne pas reporter le montant des centimes) *

Cegid Group



Handwritten signature/initials.

Exercice N clos le : 30/06/2019

Les entreprises ayant pratiqué la **réévaluation légale** de leurs **immobilisations amortissables** (art. 238 bis J du CGI) doivent joindre ce tableau à leur déclaration jusqu'à (et y compris) l'exercice au cours duquel la provision spéciale (col. 6) devient nulle.

Désignation de l'entreprise : SARL SOGECA AUDIT

Néant ☒ *

CADRE A	Détermination du montant des écarts (col. 1 – col. 2) (1)		Utilisation de la marge supplémentaire d’amortissement			Montant de la provision spéciale à la fin de l’exercice [(col. 1 – col. 2) – col. 5 (5)]
	Augmentation du montant brut des immobilisations 1	Augmentation du montant des amortissements 2	Au cours de l’exercice		Montant cumulé à la fin de l’exercice (4) 5	
			Montant des suppléments d’amortissement (2) 3	Fraction résiduelle correspondant aux éléments cédés (3) 4		
1 Concessions, brevets et droits similaires						
2 Fonds commercial						
3 Terrains						
4 Constructions						
5 Installations techniques mat. et out. industriels						
6 Autres immobilisations corporelles						
7 Immobilisations en cours						
8 Participations						
9 Autres titres immobilisés						
10 TOTAUX						

- (1) Les augmentations du montant brut et des amortissements à inscrire respectivement aux colonnes 1 et 2 sont celles qui ont été apportées au montant des immobilisations amortissables réévaluées dans les conditions définies à l'article 238 bis j du code général des impôts et figurant à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice. Le montant des écarts est obtenu en soustrayant des montants portés colonne 1, ceux portés colonne 2.
- (2) Porter dans cette colonne le supplément de dotation de l'exercice aux comptes d'amortissement (compte de résultat) consécutif à la réévaluation.
- (3) Cette colonne ne concerne que les immobilisations réévaluées cédées au cours de l'exercice. Il convient d'y reporter, l'année de la cession de l'élément, le solde non utilisé de la marge supplémentaire d'amortissement.
- (4) Ce montant comprend :
- le montant total des sommes portées aux colonnes 3 et 4 ;
 - le montant cumulé à la fin de l'exercice précédent, dans la mesure où ce montant correspond à des éléments figurant à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice.
- (5) Le montant total de la provision spéciale en fin d'exercice est à reporter au passif du bilan (tableau n° 2051) à la ligne «Provisions réglementées».

CADRE B

DÉFICITS REPORTABLES AU 31 DÉCEMBRE 1976 IMPUTÉS SUR LA PROVISION SPÉCIALE AU POINT DE VUE FISCAL

- 1 — FRACTION INCLUSE DANS LA PROVISION SPÉCIALE AU DÉBUT DE L'EXERCICE
- 2 — FRACTION RATTACHÉE AU RÉSULTAT DE L'EXERCICE..... —
- 3 — FRACTION INCLUSE DANS LA PROVISION SPÉCIALE EN FIN D'EXERCICE..... =

Le cadre B est servi par les seules entreprises qui ont imputé leurs déficits fiscalement reportables au 31 décembre sur la provision spéciale.

Il est rappelé que cette imputation est purement fiscale et ne modifie pas les montants de la provision spéciale figurant au bilan : de même, les entreprises en cause continuent à réintégrer chaque année dans leur résultat comptable le supplément d'amortissement consécutif à la réévaluation.

Ligne 2, inscrire la partie de ce déficit incluse chaque année dans les montants portés aux colonnes 3 et 4 du cadre A. Cette partie est obtenue en multipliant les montants portés aux colonnes 3 et 4 par une fraction dont les éléments sont fixés au moment de l'imputation, le numérateur étant le montant du déficit imputé et le dénominateur celui de la provision.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Désignation de l'entreprise SARL SOGECA AUDITNéant ☒ *

CADRE A		SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES (OU VENANT EN DIMINUTION DE L'ACTIF) *									
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice			
Frais d'établissement et de développement		TOTAL I		CY		EL		EM		EN	
Autres immobilisations incorporelles		TOTAL II		PE		PF		PG		PH	
Terrains		PI		PJ		PK		PL			
Constructions	Sur sol propre	PM		PN		PO		PQ			
	Sur sol d'autrui	PR		PS		PT		PU			
	Inst. générales, agencements, aménagement des constructions	PV		PW		PX		PY			
Installations techniques, matériel et outillage industriels		PZ		QA		QB		QC			
Autres	Inst. générales., agencements, aménagement divers	QD		QE		QF		QG			
immobilisations	Matériel de transport	QH		QI		QJ		QK			
	corporelles	Matériel de bureau et informatique, mobilier	QL		QM		QN		QO		
		Emballages récupérables et divers	QP		QR		QS		QT		
TOTAL III		QU		QV		QW		QX			
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)		ØN		ØP		ØQ		ØR			

CADRE B		VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES													
Immobilisations amortissables		DOTATIONS						REPRISES						Mouvement net des amortissements à la fin de l'exercice	
		Colonne 1 Différentiel de durée et autres		Colonne 2 Mode dégressif		Colonne 3 Amortissement fiscal exceptionnel		Colonne 4 Différentiel de durée et autres		Colonne 5 Mode dégressif		Colonne 6 Amortissement fiscal exceptionnel			
Frais établissements TOTAL I		M9		N1		N2		N3		N4		N5		N6	
Autres immob. incorporelles TOTAL II		N7		N8		P6		P7		P8		P9		Q1	
Terrains		Q2		Q3		Q4		Q5		Q6		Q7		Q8	
Constructions	Sur sol propre	Q9		R1		R2		R3		R4		R5		R6	
	Sur sol d'autrui	R7		R8		R9		S1		S2		S3		S4	
	Ins. gales, agenc et am. des const.	S5		S6		S7		S8		S9		T1		T2	
Inst. techniques mat. et outillage		T3		T4		T5		T6		T7		T8		T9	
Autres immobilisations corporelles	Inst. gales, agenc am. divers	U1		U2		U3		U4		U5		U6		U7	
	Matériel de transport	U8		U9		V1		V2		V3		V4		V5	
	Mat. bureau et inform. mobilier	V6		V7		V8		V9		W1		W2		W3	
	Emballages récup. et divers	W4		W5		W6		W7		W8		W9		X1	
TOTAL III		X2		X3		X4		X5		X6		X7		X8	
Frais d'acquisition de titres de participation TOTAL IV		NL						NM						NO	
Total général (I+II+III+IV)		NP		NQ		NR		NS		NT		NU		NV	
Total général non ventilé (NP+NQ+NR)		NW		Total général non ventilé (NS+NT+NU)			NY		Total général non ventilé (NW-NY)			NZ			

CADRE C		MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES RÉPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES*					Montant net au début de l'exercice		Augmentations		Dotations de l'exercice aux amortissements		Montant net à la fin de l'exercice	
Frais d'émission d'emprunt à étaler											Z9		Z8	
Primes de remboursement des obligations											SP		SR	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)Désignation de l'entreprise SARL SOGECA AUDITNéant ☒ *

Nature des provisions		Montant au début de l'exercice 1	AUGMENTATIONS : Dotations de l'exercice 2	DIMINUTIONS : Reprises de l'exercice 3	Montant à la fin de l'exercice 4	
Provisions réglementées	Provisions pour reconstitution des gisements miniers et pétroliers *	3T	TA	TB	TC	
	Provisions pour investissement (art. 237 bis A-II) *	3U	TD	TE	TF	
	Provisions pour hausse des prix (1) *	3V	TG	TH	TI	
	Amortissements dérogatoires	3X	TM	TN	TO	
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	D3	D4	D5	D6	
	Provisions pour prêts d'installation (art. 39 quinquies H du CGI)	IJ	IK	IL	IM	
	Autres provisions réglementées (1)	3Y	TP	TQ	TR	
Provisions pour risques et charges	TOTAL I	3Z	TS	TT	TU	
	Provisions pour litiges	4A	4B	4C	4D	
	Provisions pour garanties données aux clients	4E	4F	4G	4H	
	Provisions pour pertes sur marchés à terme	4J	4K	4L	4M	
	Provisions pour amendes et pénalités	4N	4P	4R	4S	
	Provisions pour pertes de change	4T	4U	4V	4W	
	Provisions pour pensions et obligations similaires	4X	4Y	4Z	5A	
	Provisions pour impôts (1)	5B	5C	5D	5E	
	Provisions pour renouvellement des immobilisations *	5F	5H	5J	5K	
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions	EO	EP	EQ	ER	
	Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer *	5R	5S	5T	5U	
	Autres provisions pour risques et charges (1)	5V	5W	5X	5Y	
	TOTAL II	5Z	TV	TW	TX	
Provisions pour dépréciation	sur immobilisations	- incorporelles	6A	6B	6C	6D
		- corporelles	6E	6F	6G	6H
		- titres mis en équivalence	02	03	04	05
		- titres de participation	9U	9V	9W	9X
		- autres immobilisations financières (1) *	06	07	08	09
	Sur stocks et en cours	6N	6P	6R	6S	
	Sur comptes clients	6T	6U	6V	6W	
	Autres provisions pour dépréciation (1) *	6X	6Y	6Z	7A	
	TOTAL III	7B	TY	TZ	UA	
	TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)	7C	UB	UC	UD	
Dont dotations et reprises	- d'exploitation	UE	UF			
	- financières	UG	UH			
	- exceptionnelles	UJ	UK			
Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculé selon les règles prévues à l'article 39-1-5° du C.G.I.					10	

(1) à détailler sur feuillet séparé selon l'année de constitution de la provision ou selon l'objet de la provision.

NOTA : Les charges à payer ne doivent pas être mentionnées sur ce tableau mais être ventilées sur l'état détaillé des charges à payer dont la production est prévue par l'article 38 II de l'annexe III au CGI.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Désignation de l'entreprise : **SARL SOGECA AUDIT**Néant ☐ *

CADRE A		ÉTAT DES CRÉANCES		Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'un an 3		
DE L'ACTIF IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations	UL		UM		UN				
	Prêts (1) (2)	UP		UR		US				
	Autres immobilisations financières	UT		UV		UW				
DE L'ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux	VA								
	Autres créances clients	UX	201 531		201 531					
	Créance représentative de titres prêtés ou remis en garantie * (Provision pour dépréciation antérieurement constituée* UO	ZI								
	Personnel et comptes rattachés	UY								
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	UZ								
	Etat et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices	VM	20 607		20 607				
		Taxe sur la valeur ajoutée	VB	13 379		13 379				
		Autres impôts, taxes et versements assimilés	VN							
		Divers	VP							
	Groupe et associés (2)	VC	54		54					
	Débiteurs divers (dont créances relatives à des opérations de pension de titres)	VR								
	Charges constatées d'avance	VS	4 197		4 197					
TOTAUX		VT	239 770	VU	239 770	VV				
RENOVOIS	(1) Montant des - Prêts accordés en cours d'exercice - Remboursements obtenus en cours d'exercice	VD								
	(2) Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)	VE								
		VF								

CADRE B		ÉTAT DES DETTES		Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'1 an et 5 ans au plus 3		A plus de 5 ans 4	
Emprunts obligataires convertibles (1)		7Y									
Autres emprunts obligataires (1)		7Z									
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1)	à 1 an maximum à l'origine	VG	41		41						
	à plus d'1 an à l'origine	VH									
Emprunts et dettes financières divers (1) (2)		8A									
Fournisseurs et comptes rattachés		8B	95 016		95 016						
Personnel et comptes rattachés		8C	15 332		15 332						
Sécurité sociale et autres organismes sociaux		8D	11 736		11 736						
État et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices	8E									
	Taxe sur la valeur ajoutée	VW	43 657		43 657						
	Obligations cautionnées	VX									
	Autres impôts, taxes et assimilés	VQ	1 673		1 673						
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		8J									
Groupe et associés (2)		VI	139 056		139 056						
Autres dettes (dont dettes relatives à des opérations de pension de titres)		8K	7 260		7 260						
Dette représentative de titres empruntés ou remis en garantie *		ZZ									
Produits constatés d'avance		8L									
TOTAUX		VY	313 774	VZ	313 774						
RENOVOIS	(1) Emprunts souscrits en cours d'exercice	VJ		(2) Montant des divers emprunts et dettes contrac- tés auprès des associés personnes physiques	VL						
	Emprunts remboursés en cours d'exercice	VK		* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032							



Handwritten signature/initials.

SOGECA AUDIT

Société de commissaires aux comptes inscrite à la CRCC de Pau

Société à responsabilité limitée au capital de 10.000 euros

Siège social : BAYONNE – 62, avenue du 8 Mai 1945

790 328 215 RCS BAYONNE

**TEXTE DE LA DECISION D'AFFECTATION DU RESULTAT
PRISE PAR L'ASSOCIEE UNIQUE
LE 14 NOVEMBRE 2019**

L'associée unique décide d'imputer la perte de l'exercice clos le 30 juin 2019, soit 4.211 euros sur le compte "Autres Réserves".

COPIE CERTIFIEE CONFORME

La gérance





Juris | Consultant

Avocats au Barreau de Bayonne

31 JAN 2020

Tribunal de commerce
Monsieur le Greffier
1, avenue de Neubourg
Villa Circé
64100 BAYONNE

Anglet, le 30 janvier 2020

AVOCATS ASSOCIÉS :

Sacha ZEIDENBERG
Docteur en Droit
Droit des Sociétés

Nadia LABAZÉE
DESS Droit des Affaires

Christine ARBILLAGA
DESS Droit des Affaires

Benjamin SAINZ
DESS Droit des Affaires

Caroline BERTHONDE
DESS Droit des Affaires
D.J.C.E.

REFERENCE A RAPPELER SUR LA FACTURE :

9L3369 - SOGECA AUDIT

Suivi par : SZ/CE/CME

Vos Réf. : 4110424/JC

Cher Maître,

En application des dispositions de l'article L232-22 du code de commerce, je vous remets ci-joint concernant la société citée en référence :

- Le bilan, le compte de résultat et l'annexe au 30 juin 2019,
- La résolution d'affectation du résultat.

Je vous en souhaite bonne réception et vous prie d'agréer, Cher Maître, l'expression de mes sentiments dévoués.

AVOCATS COLLABORATEURS :

Corine MIRLIN
Maîtrise Droit des Affaires

Céline DUFAU
MASTER 2 Droit des Affaires

Marie LAFITTE
MASTER 2 Droit des Affaires

Sophie RICAUD-BARATGIN
Maîtrise Droit des Affaires

MODE DE REGLEMENT :

PRELEVEMENT SUR COMPTE :
d'un montant de 45.80 euros

Le secrétariat

Case Palais n°13

Centre d'Affaires Erdian
10, allée Véga
64600 ANGLET

jcr@juris-consultant.fr
Tél. : 05 59 43 95 28
Fax : 05 59 43 81 60

JURIS CONSULTANT - Jean-Christophe ROUGÉ & Associés
Société d'Exercice Libéral d'Avocats à Responsabilité Limitée au capital de 310 000 Euros
378 798 821 R.C.S. BAYONNE - N° TVA Intra. : FR 56 378 798 821

